

## INFORMATIONS SUR LES SECTIONS SPECIFIQUES

**Tout dossier est à retirer au SECRETARIAT des élèves**

### IGCSE en 3<sup>ème</sup> et en 2<sup>nde</sup>

Cette option est réservée à des élèves qui possèdent déjà un bon niveau en anglais (généralement seuls les élèves du groupe le plus avancé en dessous des sections internationales réussissent les tests d'admission).

Qu'est-ce que **le IGCSE** INTERNATIONAL GENERAL CERTIFICATE OF SECONDARY EDUCATION ?

Il s'agit de la version internationale de l'équivalent du Brevet des Collèges britannique (GCSE) que les élèves passent en fin de seconde uniquement (en GB, le collège dure 5 ans et le lycée 2). Ces examens peuvent être préparés dans n'importe quel établissement du monde à partir du moment où les élèves en ont la capacité. Les épreuves ne sont pas organisées par l'éducation nationale française et sont donc complètement distinctes des épreuves du Brevet des Collèges.

Le programme s'échelonne **sur 2 ans** et les élèves passeront l'examen final en 2<sup>nde</sup> uniquement. Cette option est de **2 heures hebdomadaires**

*Pour les matières Physique, Histoire et Langue Vivante, un test écrit sera fait en classe puis un oral aura lieu si votre enfant a été admissible.*

*Pour les élèves inscrits en Section Internationale, les programmes de littérature de 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> prépareront à l'examen que les élèves sont fortement invités à passer.*

Nous proposons à Vauban 4 matières :

- **Littérature** pour les élèves inscrits **en section internationale**

<http://www.cambridgeinternational.org/programmes-and-qualifications/cambridge-igcse-english-literature-0486/>

- **Histoire ou Physique** pour les élèves non SI mais qui ont déjà un TRES bon niveau d'anglais (il s'agit du programme britannique revisité à l'international pour l'histoire et la physique). Ne pas croire que l'Histoire est plus abordable que la Physique (en fait les termes scientifiques sont plus transparents que le vocabulaire en Histoire et donc les élèves auront moins de mal avec le lexique).

<http://www.cambridgeinternational.org/programmes-and-qualifications/cambridge-igcse-physics-0625/past-papers/>

<http://www.cambridgeinternational.org/programmes-and-qualifications/cambridge-igcse-history-0470/>

- **Anglais comme Langue Vivante Etrangère**. Cette discipline développe les compétences linguistiques de l'élève (pas d'étude de littérature) et s'adresse à des élèves bons et motivés mais dont le niveau est moins élevé que pour la Physique ou l'Histoire.

<http://www.cambridgeinternatio.org/programmes-and-qualifications/cambridge-igcse-english-second-language-oral-endorsement-0510/>

### Sections Internationales en 5<sup>ème</sup>

**Les sections internationales** visent à offrir un parcours spécifique pour l'apprentissage de la langue et de la culture des pays.

Il s'agit d'un enseignement exigeant nécessitant **des compétences avérées** dans la langue étudiée

En section internationale, les élèves étudient la littérature en cours de langue et suivent le programme d'histoire/géographie en français et dans la langue étudiée. Il ne s'agit pas d'une section renforcée pour l'apprentissage de la langue mais bien d'une section destinée à des élèves qui ont déjà de très bonnes compétences linguistiques et qui ont la capacité de fournir un travail plus dense que la moyenne avec un rythme soutenu. A l'issue de la classe de troisième, lors du Brevet des Collèges une épreuve spécifique permettra aux élèves d'obtenir la mention « DNBI - Diplôme National du Brevet option Internationale ».

Horaire hebdomadaire <b>sans</b> Section Internationale :	Horaire hebdomadaire <b>avec</b> Section Internationale :
- Allemand : 3h00	- Littérature de la langue de section : 6h00
- Anglais : 3h00	- LV2 : 3h00
- Histoire-Géographie : 3h00 en langue française	- Histoire-Géographie : 2h00 en langue française + 2h00 en langue allemande.
<b>Total : 09h00</b>	<b>Total : 13h00</b>

### Sections Internationales en 2<sup>nd</sup>e

**Les sections internationales** s'adressent à des élèves ayant déjà une bonne maîtrise de la langue et motivés par la littérature et la culture des pays de la section. L'Option Internationale au Baccalauréat est une version exigeante du Baccalauréat français général qui entraîne une charge de travail plus grande pour les candidats. Les élèves devront passer des épreuves spécifiques écrites et orales en langue et littérature et en histoire-géographie dans la langue de la section étudiée. L'importance significative des coefficients dans ces matières est à prendre en compte lors de l'inscription au sein de cette section.

Cette option facilite l'inscription dans les universités de langue anglaise – sous réserve d'avoir obtenu une certification type IELTS ou Cambridge C1 et accorde l'entrée aux universités allemandes puisque l'Abitur est délivré.

Horaire hebdomadaire <b>sans</b> Section Internationale	Horaire hebdomadaire <b>avec</b> Section Internationale
<ul style="list-style-type: none"> <li>- LV1 : 3h00</li> <li>- LV2 : 3h00</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Littérature de la section : 6h00</li> <li>- LV2 : 3h00</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire-Géographie : 3h00 en langue française</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Histoire-Géographie : 2h00 en langue française</li> <li style="text-align: center;">+</li> <li>2h30 en langue de la SI.</li> </ul>
<b>Total : 09h00</b>	<b>Total : 13h30</b>

## Section Européenne en 2<sup>nd</sup>e

**Les sections européennes** accueillent des élèves ayant une aptitude et une réelle motivation pour l'apprentissage des langues étrangères. Elles développent des compétences proches du bilinguisme.

Un échange linguistique et/ou un séjour thématique sera organisé durant l'année de seconde dans le pays de la langue étudiée. Ce voyage a un **caractère obligatoire** au vu de l'exploitation pédagogique qui en est faite.

Des disciplines non-linguistiques – DNL – sont dispensées dans la langue de la section : Histoire-géographie et/ou physique (deux heures hebdomadaires en seconde, une heure hebdomadaire en cycle terminal). Les élèves présenteront l'une de ces disciplines au Baccalauréat et obtiendront la mention « Section européenne sur leur diplôme » sous réserve de la nouvelle réforme du Baccalauréat.

L'admission dans la Section Européenne est fonction du nombre de places disponibles, elle est prononcée à la suite des résultats des tests et de l'étude du dossier de chaque candidat.

### **Option Allemand DSDII en 1<sup>ère</sup> et Terminale**

Cette option est proposée aux élèves ayant un bon niveau d'allemand à raison de 2 heures hebdomadaires supplémentaires en allemand langue vivante. L'inscription est validée par l'enseignant actuel au regard du niveau de l'élève.

Le DSDII atteste un niveau B2/C1 du Cadre européen commun des langues. C'est un examen à double sortie, c'est à dire les élèves peuvent valider en fonction des résultats un niveau B2 ou un niveau C1.

Si l'élève réussit un niveau C1 dans les quatre compétences (expression écrite, compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression orale), ce diplôme atteste aux étrangers les connaissances de l'allemand suffisantes pour être admis dans un établissement d'enseignement supérieur en Allemagne.